

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 65 (1957)
Heft: 1

Artikel: Réfugiés valdôtains en Suisse romande
Autor: Seylaz, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-50202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réfugiés valdôtains en Suisse romande

A la fin du XVII^e siècle, la deuxième coalition avait dressé contre Louis XIV la plupart des Etats d'Europe qu'inquiétaient son ambition et ses appétits de conquête. Victor-Amédée II, roi de Sardaigne et duc de Savoie, se sentant menacé, étant entré dans cette alliance, le duc de la Hoguette fut chargé de punir cette insolence. Toute la Savoie fut bientôt conquise et un corps de 4000 hommes, bousculant le petit détachement qui gardait le Petit Saint-Bernard, fit irruption dans le Pays d'Aoste. La ville est occupée vers le milieu de juin 1691 ; la vallée doit subir d'écrasantes réquisitions en vivres et fourrages, tandis que la cité est sommée de verser une indemnité de guerre de 300 000 fr., somme fabuleuse pour une petite ville aux maigres ressources. Les membres du Conseil essayent en vain de remontrer au maréchal qu'il leur est impossible de réunir pareille somme ; le duc de la Hoguette est inflexible et menace de brûler la ville. Il se fait livrer des otages en garantie du payement. Désignés par le sort, le baron d'Avise et Noble Brunet pour la noblesse, les chanoines de Tillier et Tissioret pour le clergé, l'avocat Ferrod et le conseiller Lithod pour le Tiers-Etat sont emmenés sous bonne escorte et enfermés au château de Chambéry (juillet 1691).

Inutile de raconter ici les détails de leur évasion, qui eut lieu le 29 novembre, non plus que leur fuite aventureuse jusqu'aux portes de Genève. Ils furent aidés par un jeune soldat, Nicolas Champlot, de Montargis, recruté par force à l'âge de seize ans, et qui était pour lors (il en avait dix-huit) affecté au service du château de Chambéry. Il y avait là un autre détenu, un jeune Vaudois nommé Chiron¹, qui avait pris du service dans les troupes piémontaises. Il avait été fait prisonnier alors qu'il allait visiter ses parents à Lausanne, et servait comme ordonnance des officiers de la garnison. Ces deux jeunes gens allaient et venaient

¹ De 1685 à 1750, il y eut à Lausanne de nombreux réfugiés de ce nom. Ils étaient originaires de Montélimar, Châteauneuf, Grenoble et Briançon.

librement dans le château et dans la ville. Ce sont eux qui préparèrent l'évasion.

Ayant réussi à esquiver les escouades de dragons lancés à leurs trousses par de la Hoguette, nos six évadés, toujours accompagnés de Champlot, passèrent l'Arve à gué, de nuit, et se présentèrent aux portes de Genève. Ils y furent bien accueillis, malgré que le Résident de France les eût fait chercher partout. On les félicita du succès de leur entreprise et on leur prêta quelque argent. Le Conseil de Genève mit à leur disposition une barque, armée en cas d'attaques, qui les transporta à Vevey où ils s'arrêtèrent quelques jours. Ils dépêchèrent un messager à Aoste, pour faire connaître leur situation. Mais la nouvelle de leur évasion était déjà parvenue dans la vallée, car ils rencontrèrent à Vevey un marchand valdôtain envoyé par le Conseil de la cité pour leur donner tous les secours nécessaires. Ils purent se faire habiller par un tailleur et quitter Vevey ayant acquitté toutes leurs dépenses¹.

Reprisant le bateau, ils s'arrêtèrent à Chillon pour présenter leurs hommages au bailli, afin d'obtenir sa protection en cas de besoin. Il les reçut fort courtoisement, leur offrit des rafraîchissements, mais « leur conseilla d'éviter le Vallais, les Vallaisiens étant bons amis de la France. Ceci ne laissa pas de les alarmer, et peu s'en fallut qu'ils ne se déterminassent à passer par le pays des Grisons. Mais le baron d'Avise dit tout résolument que se voyant si proche de son pays, il n'était pas d'humeur de faire un si long détour, à l'entrée de l'hiver, ajoutant qu'il fallait faire confiance aux Vallaisiens. » Ils prirent toutefois la précaution d'écrire de Bex à l'envoyé de S.A.R. à Sion, M. de Bellegarde, qui les rassura.

Ils entrèrent donc en Valais. Par une journée radieuse mais glaciale, ils firent diligence jusqu'au Grand Saint-Bernard, qui se trouva être dans les conditions les plus favorables qu'on pût souhaiter. Le lendemain, leur voyage depuis le col fut une apothéose ; les habitants de Saint-Rémy, de Saint-Oyen, d'Etroubles se pressaient sur leur passage. Enfin, après vingt-quatre jours de marche, le dimanche 23 décembre, à l'heure des

¹ Les « Manuaux » de la ville de Vevey, non plus que les « onglets baillivaux » de Chillon, n'ont conservé trace de ce passage.

vêpres, par un clair soleil d'hiver, tandis que toutes les cloches carillonnaient joyeusement, ils firent une entrée triomphale sur la place de la cathédrale Saint-Ours, où les attendaient les personnalités civiles et religieuses de la cité.

Le soldat Nicolas Champlot, à qui ils devaient leur délivrance et qui les avait accompagnés, fut l'objet de la reconnaissance des familles d'Aoste, où il passa l'hiver fort agréablement. Après qu'il eut servi quelques années dans les dragons piémontais, le Conseil du duché lui confia la charge de capitaine du poste de Saint-Rémy, c'est-à-dire la garde du Grand Saint-Bernard, où il resta jusqu'en 1715, après quoi il se retira à Aoste avec une pension de 18 pistoles. C'est là qu'il a rédigé — au Bourg Saint-Ours, en 1717 — le récit de cette évasion. Le manuscrit se trouve encore dans les archives de la famille d'Entrèves, au château de Saint-Christophe. On en a fait une brochure devenue rarissime, sous le titre : *Une évasion du château de Chambéry en 1691*¹.

L. SEYLAZ.

¹ (NICOLAS CHAMPLOT), *Une évasion du château de Chambéry en 1691*. Librairie A. Perrin, Chambéry, 1899. 32 p.